

Sommaire du contenu

HISTORIQUE LÉGISLATIF

CODE MUNICIPAL DU QUÉBEC

CODE MUNICIPAL DU QUÉBEC — VERSION ANTÉRIEURE

RÈGLEMENTS

Index

CODE MUNICIPAL DU QUÉBEC, RLRQ, c. C-27.1

**TITRE PRÉLIMINAIRE — DE L'APPLICATION DU CODE MUNICIPAL
DU QUÉBEC**

DISPOSITIONS DÉCLARATOIRES ET INTERPRÉTATIVES

TITRE I — DE L'ÉRECTION DES MUNICIPALITÉS [Abrogé]

**CHAPITRE I — DE L'ÉRECTION DES MUNICIPALITÉS DE COMTÉ
[Abrogé]**

**CHAPITRE II — DE L'ÉRECTION, DE LA DIVISION ET DU
CHANGEMENT DE LIMITES DES MUNICIPALITÉS LOCALES
[Abrogé]**

**CHAPITRE III — DE L'ANNEXION DE NOUVEAUX TERRITOIRES
COMPRIS DANS UNE CITÉ OU UNE VILLE [Abrogé]**

**CHAPITRE IV — DES EFFETS DU CHANGEMENT DES LIMITES
D'UNE MUNICIPALITÉ LOCALE RELATIVEMENT AUX
CONTRIBUABLES [Abrogé]**

TITRE II — DES CONSEILS MUNICIPAUX

CHAPITRE I — DISPOSITIONS GÉNÉRALES

CHAPITRE II — DU MAIRE SUPPLÉANT

**CHAPITRE III — DU COMITÉ ADMINISTRATIF ET DES DÉLÉGUÉS
DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ**

**SECTION I — DE LA COMPOSITION DU CONSEIL DE COMTÉ
[Abrogée]**

**SECTION II — DU COMITÉ ADMINISTRATIF DE LA
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ**

**SECTION III — DES DÉLÉGUÉS DE LA MUNICIPALITÉ
RÉGIONALE DE COMTÉ**

SECTION IV — DU BUREAU DES DÉLÉGUÉS

**TITRE III — DES RÈGLES COMMUNES AUX MAIRES ET AUX
PRÉFETS**

TITRE IV — DES SÉANCES DES CONSEILS

TITRE V — DES OFFICIERS DES MUNICIPALITÉS

CHAPITRE I — DISPOSITIONS GÉNÉRALES

**CHAPITRE II — DES GREFFIERS-TRÉSORIERES ET
DIRECTEURS GÉNÉRAUX**

SECTION I — DISPOSITIONS GÉNÉRALES

**SECTION II — DU CAUTIONNEMENT DES SECRÉTAIRES-
TRÉSORIERES [Abrogée]**

**SECTION III — DES DEVOIRS COMMUNS À TOUS LES
GREFFIERS-TRÉSORIERES**

SECTION III.1 — DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

**SECTION IV — DES DEVOIRS PARTICULIERS DES
GREFFIERS-TRÉSORIERES LOCAUX**

**SECTION V — DES RAPPORTS DES SECRÉTAIRES-
TRÉSORIERES AU MINISTRE DES AFFAIRES MUNICIPALES
[Abrogée]**

**CHAPITRE III — DES OFFICIERS DES MUNICIPALITÉS
LOCALES**

SECTION I — DISPOSITIONS GÉNÉRALES

SECTION II — DES INSPECTEURS AGRAIRES [Abrogée]

§ 1. Dispositions générales [Abrogée]

**§ 2. Des nuisances sur propriétés privées, ruisseaux et rivières
[Abrogée]**

§ 3. Du découvert [Abrogée]

§ 4. Des fossés de ligne [Abrogée]

§ 5. Des clôtures de ligne [Abrogée]

**§ 6. De la sanction des ordonnances de l'inspecteur agraire
[Abrogée]**

SECTION III — DES GARDIENS D'ENCLOS PUBLICS [Abrogée]

**CHAPITRE IV — DE CERTAINES MESURES À L'ÉGARD DE
CERTAINS FONCTIONNAIRES OU EMPLOYÉS**

**TITRE V.1 — DU RESPONSABLE DE L'ACCÈS AUX
DOCUMENTS DE LA MUNICIPALITÉ**

**TITRE VI — DES PERSONNES INHABILES AUX CHARGES
MUNICIPALES**

**TITRE VII — DES VACANCES DANS LES CHARGES DE MAIRE,
DE CONSEILLERS ET AUTRES, ET DES PÉNALITÉS POUR
REFUS D'ACCEPTER CES CHARGES OU DE LES EXERCER
[Abrogé]**

TITRE VIII — DES ÉLECTEURS [Abrogé]

**TITRE IX — DES ÉLECTIONS DU MAIRE ET DES
CONSEILLERS LOCAUX [Abrogé]**

**CHAPITRE I — DE L'ÉPOQUE DES ÉLECTIONS ET DU
REMPLACEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL [Abrogé]**

**CHAPITRE II — DU TERME DE TROIS ANS ET DU
REMPLACEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL DANS CE CAS
[Abrogé]**

**CHAPITRE III — DU TERME DE QUATRE ANS ET DU
REMPLACEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL DANS CE CAS
[Abrogé]**

**CHAPITRE IV — DE L'ÉLECTION EN BLOC DES MEMBRES
DU CONSEIL [Abrogé]**

CHAPITRE V — DES OFFICIERS D'ÉLECTION [Abrogé]

CHAPITRE VI — DE L'AVIS DE L'ÉLECTION [Abrogé]

**CHAPITRE VII — RÉVISION DE L'ANNEXE DU RÔLE
D'ÉVALUATION [Abrogé]**

**CHAPITRE VIII — DE LA PRÉSENTATION DES CANDIDATS
[Abrogé]**

CHAPITRE IX — DE LA VOTATION [Abrogé]

**CHAPITRE X — DU MAINTIEN DE LA PAIX ET DU BON
ORDRE AUX ÉLECTIONS [Abrogé]**

**CHAPITRE XI — DE LA PROCÉDURE APRÈS LA VOTATION
[Abrogé]**

**CHAPITRE XII — DE LA VOTATION AU SCRUTIN SECRET
[Abrogé]**

SECTION I — DISPOSITIONS GÉNÉRALES [Abrogée]

SECTION II — DU VOTE PAR ANTICIPATION [Abrogée]

SECTION III — DE L'EXERCICE DU DROIT DE VOTE [Abrogée]

SECTION IV — DISPOSITIONS PARTICULIÈRES [Abrogée]

SECTION V — OPÉRATIONS CONSÉCUTIVES [Abrogée]

**CHAPITRE XIII — DE LA VOTATION À PLUS D'UN ENDROIT
DANS LA MÊME MUNICIPALITÉ [Abrogé]**

**CHAPITRE XIV — DU RECOMPTAGE DES VOTES DEVANT UN
JUGE [Abrogé]**

TITRE X — DES ÉLECTIONS CONTESTÉES [Abrogé]

**TITRE XI — DES NOMINATIONS PAR LE MINISTRE DES
AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE
L'OCCUPATION DU TERRITOIRE**

TITRE XII — DES AVIS MUNICIPAUX

CHAPITRE I — DISPOSITIONS GÉNÉRALES

CHAPITRE II — DE L'AVIS SPÉCIAL

CHAPITRE III — DE L'AVIS PUBLIC

TITRE XII.1 — DES RECOURS ET DÉCISIONS EN MATIÈRE D'ACTIVITÉS OU D'USAGES

TITRE XIII — DES RÉOLUTIONS

CHAPITRE I — DISPOSITION GÉNÉRALE

CHAPITRE II — DES RÉOLUTIONS DU RESSORT DE TOUTES LES MUNICIPALITÉS

CHAPITRE III — DES RÉOLUTIONS DU RESSORT DES CORPORATIONS DE COMTÉ [Abrogé]

CHAPITRE IV — DES RÉOLUTIONS DU RESSORT DES MUNICIPALITÉS LOCALES [Abrogé]

CHAPITRE V — DES RÉFÉRENDUMS [Abrogé]

TITRE XIV — DES RÈGLEMENTS ET DE CERTAINES RÉOLUTIONS

CHAPITRE I — DES FORMALITÉS CONCERNANT LES RÈGLEMENTS

SECTION I — DE L'ADOPTION, DE LA PROMULGATION ET DE L'ENTRÉE EN VIGUEUR DES RÈGLEMENTS

SECTION II — DES PÉNALITÉS ATTACHÉES AUX RÈGLEMENTS

SECTION III — DE L'APPROBATION DES ÉLECTEURS [Abrogée]

SECTION IV — DE L'APPROBATION DES ÉLECTEURS PAR SCRUTIN SECRET [Abrogée]

SECTION V — DES APPROBATIONS AUTRES QUE CELLES DES PERSONNES HABLES À VOTER

CHAPITRE II — DE CERTAINS RÈGLEMENTS ET RÉOLUTIONS QUI PEUVENT ÊTRE FAITS PAR LES MUNICIPALITÉS LOCALES

SECTION I — DES POUVOIRS GÉNÉRAUX DE RÉGLEMENTATION [Abrogée]

SECTION II — DU GOUVERNEMENT DU CONSEIL ET DES OFFICIERS DE LA MUNICIPALITÉ LOCALE

SECTION III — DES BÂTIMENTS

§ 1. Des visites des maisons

§ 2. De la démolition d'immeubles [Abrogée]

SECTION IV — DES SAISIES ET CONFISCATIONS

SECTION V — DES CLÔTURES, MURS, FOSSÉS ET CHAUSSÉES [Abrogée]

SECTION VI — DE L'AIDE À LA CONSTRUCTION ET À L'ENTRETIEN DES PONTS SUBVENTIONNÉS PAR LE GOUVERNEMENT [Abrogée]

SECTION VII — DE L'AIDE À L'AGRICULTURE, À L'HORTICULTURE ET AUX ÉTABLISSEMENTS DE CHARITÉ
[Abrogée]

SECTION VII.1 — DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES [Abrogée]

SECTION VII.2 — DES MAISONS DE LA CULTURE, DES MUSÉES PUBLICS, DES CENTRES D'EXPOSITIONS, DES CENTRES D'INTERPRÉTATION DU PATRIMOINE ET DES SALLES DE SPECTACLE [Abrogée]

SECTION VII.3 — DES CENTRES DE CONGRÈS [Abrogée]

SECTION VIII — DE L'ORGANISATION D'UN SERVICE DE TRANSPORT EN COMMUN [Abrogée]

SECTION IX — DU TRANSPORT DES PERSONNES HANDICAPÉES [Abrogée]

SECTION X — DES ABUS PRÉJUDICIALES À L'AGRICULTURE [Abrogée]

SECTION XI — DU PLAN ET DE LA DIVISION DU TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ

SECTION XII — DE LA VENTE DU BOIS [Abrogée]

SECTION XIII — DE LA PROHIBITION CONCERNANT LA VENTE DES LIQUEURS ALCOOLIQUES [Abrogée]

SECTION XIV — DE LA DÉCENCE ET DES BONNES MŒURS [Abrogée]

SECTION XV — DES NUISANCES [Abrogée]

SECTION XVI — DU BUREAU D'HYGIÈNE [Abrogée]

SECTION XVII — DES SERVICES DE GARDE À L'ENFANCE [Abrogée]

SECTION XVIII — DES ANIMAUX [Abrogée]

SECTION XIX — DE LA PRÉCAUTION CONTRE LE FEU [Abrogée]

SECTION XIX.1 — DES SYSTÈMES D'ALARME [Abrogée]

SECTION XX — DE L'AMÉLIORATION DU MILIEU AQUATIQUE ET DE LA PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS [Abrogée]

SECTION XXI — DE L'EAU ET DE L'ÉCLAIRAGE [Abrogée]

SECTION XXII — DES PLACES PUBLIQUES [Abrogée]

SECTION XXIII — DES CONTRAVENTIONS AUX RÉGLEMENTS MUNICIPAUX RELATIFS À LA CIRCULATION, AU STATIONNEMENT ET À LA SÉCURITÉ PUBLIQUE [Abrogée]

SECTION XXIII.1 — DU STATIONNEMENT [Abrogée]

SECTION XXIV — DES TROTTOIRS, TRAVERSES ET CANAUX SOUTERRAINS [Abrogée]

SECTION XXV — DES ENTENTES INTERMUNICIPALES

§ 1. De l'entente

§ 2. De la régie intermunicipale

§ 3. Dispositions diverses

SECTION XXVI — DES AÉRODROMES [Abrogée]

SECTION XXVI.1 — DES PORTS [Abrogée]

SECTION XXVI.2 — DES EMBRANCHEMENTS FERROVIAIRES [Abrogée]

SECTION XXVII — DU JUMELAGE DES MUNICIPALITÉS

SECTION XXVIII — DES ATTRIBUTIONS DIVERSES [Abrogée]

SECTION XXIX — DISPOSITIONS GÉNÉRALES [Abrogée]

CHAPITRE III — DES AUTRES RÈGLEMENTS QUI PEUVENT ÊTRE FAITS PAR LES MUNICIPALITÉS LOCALES

SECTION I — DES MARCHÉS PUBLICS [Abrogée]

SECTION II — DE LA VOIE PUBLIQUE ET DES TROTTOIRS [Abrogée]

SECTION III — DE LA SALUBRITÉ PUBLIQUE [Abrogée]

SECTION IV — DES PRÉCAUTIONS CONTRE LE FEU [Abrogée]

SECTION V — DES SOCIÉTÉS DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

CHAPITRE IV — DE CERTAINS RÈGLEMENTS ET RÉSOLUTIONS QUI PEUVENT ÊTRE FAITS PAR LES MUNICIPALITÉS RÉGIONALES DE COMTÉ

TITRE XV — DE LA CASSATION DES RÈGLEMENTS, RÉSOLUTIONS ET AUTRES PROCÉDURES MUNICIPALES

TITRE XVI — DES EFFETS NON RÉCLAMÉS

TITRE XVII — DU RACHAT DES RENTES CONSTITUÉES

TITRE XVIII — DES FONDS DE PENSION

TITRE XVIII.1 — ASSURANCE DE DOMMAGES

TITRE XVIII.2 — PROTECTION CONTRE CERTAINES PERTES FINANCIÈRES LIÉES À L'EXERCICE DES FONCTIONS MUNICIPALES

TITRE XIX — DES CHEMINS, PONTS ET COURS D'EAU

CHAPITRE 0.1 — GESTION DES ROUTES MUNICIPALES [Abrogé]

CHAPITRE I — DISPOSITIONS COMMUNES AUX CHEMINS, PONTS ET COURS D'EAU [Abrogé]

DE LA RESPONSABILITÉ POUR LEUR ENTRETIEN ET CELUI DES TROTTOIRS [Abrogé]

CHAPITRE II — DISPOSITIONS PARTICULIÈRES AUX CHEMINS [Abrogé]

SECTION I — DES GÉNÉRALITÉS [Abrogée]

SECTION II — DES CHEMINS D'HIVER [Abrogée]

§ 1. Dispositions générales [Abrogée]

§ 2. Des chemins d'hiver substitués aux chemins municipaux d'été [Abrogée]

§ 3. Des chemins d'hiver sur l'eau [Abrogée]

CHAPITRE III — DISPOSITIONS PARTICULIÈRES AUX COURS D'EAU MUNICIPAUX [Abrogé]

CHAPITRE IV — DE LA RÉGLEMENTATION DES CHEMINS, PONTS ET COURS D'EAU [Abrogé]

DISPOSITIONS GÉNÉRALES POUR CERTAINS AUTRES TRAVAUX [Abrogé]

CHAPITRE V — DE L'EXÉCUTION ET DE LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX SUR LES CHEMINS, TROTTOIRS, PONTS ET COURS D'EAU [Abrogé]

DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL ET DES INSPECTEURS D'ARRONDISSEMENTS DE VOIRIE ET DE LEURS DEVOIRS [Abrogé]

CHAPITRE VI — DES FORMALITÉS RELATIVES AUX RÈGLEMENTS ET PROCÈS-VERBAUX CONCERNANT LES CHEMINS, PONTS ET COURS D'EAU [Abrogé]

CHAPITRE VII — DE L'ACTE DE RÉPARTITION [Abrogé]

CHAPITRE VIII — DES PERSONNES OBLIGÉES AUX TRAVAUX DES CHEMINS, PONTS OU COURS D'EAU À DÉFAUT DE PROCÈS-VERBAL OU DE RÈGLEMENT [Abrogé]

SECTION I — DISPOSITIONS GÉNÉRALES [Abrogée]

SECTION II — DES CHEMINS DE FRONT [Abrogée]

SECTION III — DES ROUTES [Abrogée]

SECTION IV — DES PONTS [Abrogée]

SECTION V — DES COURS D'EAU [Abrogée]

CHAPITRE IX — DISPOSITIONS CONCERNANT LE DRAINAGE DES TERRES [Abrogé]

SECTION I — DISPOSITIONS INTERPRÉTATIVES [Abrogée]

SECTION II — DISPOSITION GÉNÉRALE [Abrogée]

SECTION III — DES FORMALITÉS [Abrogée]

SECTION IV — DES TRAVAUX FAITS DE CONSENTEMENT MUTUEL [Abrogée]

SECTION V — DES FORMALITÉS DANS LE CAS DE DÉFAUT D'ENTENTE [Abrogée]

SECTION VI — DE L'ENTRETIEN [Abrogée]

SECTION VII — DES CONDITIONS REQUISES POUR L'APPLICATION DU PRÉSENT CHAPITRE [Abrogée]

SECTION VIII — DISPOSITIONS PÉNALES [Abrogée]

TITRE XX — DES PASSAGES D'EAU [Abrogé]

TITRE XXI — DES TRAVAUX PUBLICS DES MUNICIPALITÉS ET DE LA PASSATION ET DE LA GESTION PAR CELLES-CI DE CONTRATS POUR LA FOURNITURE DE MATÉRIEL ET DE SERVICES

TITRE XXII — DES PRÉVISIONS DES REVENUS ET DES DÉPENSES

TITRE XXIII — DES REVENUS DE LA MUNICIPALITÉ, DE LEUR ADMINISTRATION ET DE LEUR VÉRIFICATION

CHAPITRE I — DES REVENUS DE LA MUNICIPALITÉ ET DE LEUR ADMINISTRATION

CHAPITRE II — DE LA VÉRIFICATION DES COMPTES DE LA MUNICIPALITÉ TENUS PAR LES GREFFIERS-TRESORIERES

SECTION I — VÉRIFICATEUR EXTERNE

SECTION II — VÉRIFICATEUR *AD HOC*

TITRE XXIV — DES TAXES ET DES PERMIS

CHAPITRE I — DISPOSITIONS GÉNÉRALES

CHAPITRE II — DE L'IMPOSITION DES TAXES

CHAPITRE II.1 — POUVOIR GÉNÉRAL DE TAXATION

CHAPITRE II.2 — REDEVANCES

CHAPITRE III — DU RÔLE DE PERCEPTION ET DE LA PERCEPTION DES TAXES

SECTION I — DU RÔLE DE PERCEPTION

SECTION II — DE LA SAISIE ET DE LA VENTE DES MEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES

SECTION III — DE LA POURSUITE EN RECouvreMENT DE TAXES ET DE LA PRODUCTION DE LA RÉCLAMATION DE LA MUNICIPALITÉ LORS D'UNE VENTE SOUS CONTRÔLE DE JUSTICE

SECTION IV — DE L'EXÉCUTION D'UN JUGEMENT RENDU EN FAVEUR DE LA MUNICIPALITÉ

TITRE XXV — DE LA VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES

CHAPITRE I — DE LA VENTE ET DE L'ADJUDICATION DES IMMEUBLES

CHAPITRE II — DU RETRAIT DES IMMEUBLES VENDUS POUR TAXES

TITRE XXVI — DES EMPRUNTS ET DES ÉMISSIONS DE BONS

CHAPITRE I — COMMENT LES EMPRUNTS SONT CONTRACTÉS ET LES BONS ÉMIS

CHAPITRE II — DE L'ENREGISTREMENT DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT

CHAPITRE III — DES EMPRUNTS RELATIFS À LA PROTECTION CONTRE LES INCENDIES [*Abrogé*]

CHAPITRE IV — DES EMPRUNTS TEMPORAIRES

CHAPITRE V — DU FONDS DE ROULEMENT

CHAPITRE VI — DES RÉSERVES FINANCIÈRES

CHAPITRE VII — DES RÉSERVES FINANCIÈRES POUR LES SERVICES DE L'EAU ET DE LA VOIRIE

TITRE XXVII — DE LA PRÉPARATION PAR LE MINISTRE DES AFFAIRES MUNICIPALES D'ÉTATS SOMMAIRES ET DE TABLEAUX CONCERNANT LES MUNICIPALITÉS [Abrogé]

TITRE XXVIII — DE L'EXPROPRIATION POUR LES FINS MUNICIPALES

TITRE XXVIII.0.1 — DU DROIT DE PRÉEMPTION

TITRE XXVIII.1 — DE L'OMBUDSMAN DE LA MUNICIPALITÉ

TITRE XXVIII.2 — DE LA DIFFUSION DE CERTAINS RENSEIGNEMENTS

TITRE XXIX — DES POURSUITES PÉNALES

TITRE XXX — DES RECOURS CIVILS CONTRE LA MUNICIPALITÉ

CHAPITRE I — DES AVIS D'ACTION

CHAPITRE II — DE L'EXÉCUTION DES JUGEMENTS RENDUS CONTRE LA MUNICIPALITÉ

CHAPITRE III — DE L'EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ EN MATIÈRE DE VOIRIE

TITRE XXXI — DISPOSITIONS EXCEPTIONNELLES APPLICABLES À CERTAINES MUNICIPALITÉS

ANNEXE—FORMULES

DISPOSITIONS TRANSITOIRES ET FINALES
